

**L'opération
de change de
l'ancienne monnaie
se poursuit**

Lire page 4

HORIZONS

**Ralliement
d'un groupe
de citoyens
au parti "El
Wiam"**

Lire page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION -

★ N° 7183 DU LUNDI 08 JANVIER 2018

★ PRIX : 20 UM

Ouverture à Sélibabi d'un colloque sur les effets négatifs des drogues et produits psychotropes



Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ehel Daoud, a supervisé, samedi à Sélibabi, l'ouverture d'un colloque sur les effets négatifs des drogues et produits psychotropes sur les individus et la société. Ce colloque qui dure deux jours a pour but de présenter plusieurs conférences animées par des oulémas, des Imams de mosquées et des acteurs dans ce domaine sur les dangers de la drogue et des autres produits psychotropes aussi bien sur les personnes que sur les communautés.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne permanente menée par le département des Affaires islamiques pour lutter contre les drogues et les produits psychotropes qui conduisent à la destruction de la société et nuisent à ses valeurs morales et religieuses.

Lire page 3

Les relations de coopération au menu d'une rencontre entre le ministre de l'Economie et le représentant de l'UNICEF



Le ministre de l'Economie et des Finances M. Moctar Ould Diay, a reçu en audience, vendredi dans son bureau à Nouakchott, M. Hervé Péries, représentant résident du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en Mau-

ritanie. L'entrevue a porté sur les relations de coopération existant entre notre pays et cette institution onusienne et les moyens susceptibles de les renforcer davantage.

Une délégation mauritanienne participe à Rabat à la Conférence Africaine sur la migration



Une délégation mauritanienne de haut niveau prendra part à la Conférence Africaine sur la migration, prévue les 8 et 9 du mois courant dans la capitale marocaine. Cette délégation est conduite par la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires Maghrébines, Africaines et des Mauritaniens de l'Etranger, Madame Khadijetou Mbareck Fall, qui a quitté Nouakchott dimanche pour Rabat.

Lire page 3

Démarrage des Journées culturelles du village de Senoboussoubé au Brakna



Les activités des Journées culturelles du village de Sinebousoubé relevant de la moughataa de Bababé (Brakna) ont débuté dimanche soir sous le thème « Unité nationale, Cohésion sociale et Développement local ». Ces activités comportent notamment une exposition de produits locaux et des soirées culturelles et artistiques animées par le chanteur international Baba Mall.

Lire page 3

SERVICE**ADRESSES UTILES**

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkha 1	4525 38 21
Commissariat Sebkha 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty 13 41	4525
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

BANQUES

BAMIS	4525 14 24
BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
BACIM BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTIJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

HÔTELS

Novotel Tfeïla	4525 74 00
Mercure	4529 50 50
Halima	4525 79 20
Monotel Dar El Barka	4525 35 26
Park	4525 14 44
El Houda	4525 91 90
Oasis	4525 20 11
Amane	4525 21 78
Chinguetti	4525 35 37
Sabah	4525 15 52
Koumbi Saleh	4529 50 12
Casablanca	4525 59 65
El Khater	4529 11 12
AL KHAIMA - APPART-HOTELS 22 22	4524

COURRIER EXPRESS

DHL	4525 47 06
EMS	4525 37 70
Saga Express	4529 20 08

HORIZONS*QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION*

**DIRECTEUR DE PUBLICATION,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE
MAURITANIENNE D'INFORMATION:
Sidi Mohamed Ould Bouna**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa**RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré****RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou****TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE****AMI****FAX: 45 25 55 20****E-mail :****Chaabrim@gmail.com****amiakhbar@gmail.com****B P: 371/ 467****Direction Technico-Commerciale****45 25 27 77****E-mail: dgsami@yahoo.fr****Siège:45 25 29 70/45 25 29 40**

ACTUALITE

Ouverture à Sélibabi d'un colloque sur les effets négatifs des drogues et produits psychotropes



Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ehel Daoud, a supervisé, samedi à Sélibabi, l'ouverture d'un colloque sur les effets négatifs des drogues et des produits psychotropes sur les individus et la société. L'objet de ce colloque est d'édifier l'opinion publique nationale sur les effets néfastes de ces produits et leurs répercussions négatives économiques et sociales sur l'individu et la société. Plusieurs conférences animées par des oulémas, des imams et des acteurs dans ce domaine sur les dangers de la drogue et des autres produits psychotropes sur les individus et la société sont au programme. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre a indiqué que ce colloque s'inscrit dans le cadre de la campagne permanente menée par son département pour lutter contre les drogues et les produits psycho-

tropes. Il a encore précisé que ces produits conduisent à la destruction de la société et nuisent à ses valeurs morales et religieuses. Le ministre a souligné que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a, très tôt, pris conscience de ce danger et n'a cessé dès lors d'insister sur la nécessité de faire face à ce phénomène très inquiétant. Il a aussi invité les oulémas, les imams et les guides d'opinion à conjuguer leurs efforts pour prémunir notre société de ce mal que constitue la drogue, en tant que plus grand handicap au développement. C'est pour cette raison, a dit le ministre, que le gouvernement a déclaré une guerre sans merci contre les drogues à travers le renforcement de la sécurité et l'intensification de l'organisation de colloques et de séminaires en vue de redynamiser le rôle des mosquées,

des cheikhs de mahadras, de zawiya et des instituts ainsi que des organisations de la société civile pour contribuer sérieusement à la mobilisation des citoyens afin de contribuer à la lutte contre ces produits nocifs. Le ministre a émis le vœu de voir ce colloque contribuer, avec les efforts des oulémas et des imams dans cette wilaya limitrophe plus exposée au fléau que d'autres, à prémunir davantage les populations contre la drogue et les produits psychotropes.

Pour sa part, le maire de Sélibabi, M. El Hadrami Ould Weddad, s'est félicité de l'organisation de ce colloque dans sa commune, souhaitant plein succès aux travaux des participants et se disant convaincu de la capacité des oulémas et des Imams à orienter la société et à lui indiquer les moyens lui permettant d'éradiquer ce fléau nuisible et dangereux. De son côté, le secrétaire général adjoint de l'Association des Oulémas mauritaniens, M. Lemrabort Ould Mohamed Lemine, a insisté sur l'importance de ce colloque et des thèmes qu'il traite. Il a aussi ajouté que son association jouera pleinement son rôle pour lutter contre le fléau grâce à la sensibilisation des citoyens.

La cérémonie d'ouverture du colloque s'est déroulée en présence du wali du Guidimakha, M. Diallo Oumar Amadou, du hakem de la moughataa de Sélibabi et des autorités administratives et sécuritaires dans la wilaya.

Le ministre de l'Economie reçoit le représentant de l'UNICEF



Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Moctar Ould Diay, a reçu en audience, à Nouakchott, M. Hervé Périès, représentant résident du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en Mauritanie.

L'entrevue a porté sur les relations de coopération existant entre notre pays et cette institution onusienne et les moyens susceptibles de les renforcer davantage.

Départ à Rabat de la ministre déléguée

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Etranger, Madame Khadijetou M'Bareck Fall, a quitté Nouakchott dimanche pour Rabat, où elle participera à la Conférence africaine sur la Migration, qui se tiendra les 8 et 9 du mois courant dans la capitale marocaine. La ministre est accompagnée durant cette mission par l'am-



bassadeur SEM. Ahamdi Ould Haki, directeur des Mauritaniens de l'Etranger et des Affaires Consulaires au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Démarrage des journées culturelles de Sénoboussoubé



Les journées culturelles du village de Sénoboussoubé relevant de la moughataa de Bababé (Brakna) ont entamé leurs activités, dimanche soir sous le thème de "l'unité nationale, la cohésion sociale et le développement local". Les activités de ces journées comportent une exposition des produits locaux et des soirées culturelles et artistiques animées par l'artiste sénégalais de renommée internationale, M. Baba Mall.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le secrétaire général du ministère de la Culture et de l'Artisanat, Dr Ahmed Ould Bah Ould Sid'Ahmed, a indiqué que cette manifestation culturelle stimule et développe l'esprit de citoyenneté et de fraternité entre les populations de ce

village et celles des villages avoisinants et de la Mauritanie, en général.

Il a ajouté que l'organisation de cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de l'intérêt accordé par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à la préservation du patrimoine culturel pour faire de lui un moyen pour le renforcement de la cohésion entre toutes les couches de la société.

Le secrétaire général a affirmé que le département de la Culture ne ménagera aucun effort pour appuyer et encourager ce genre d'initiatives car ayant des répercussions positives sur le développement et la prospérité du pays.

Pour sa part, l'adjoint du maire de la

commune de Airé M'Bar, M. Diop Yahya Abdou, s'est félicité de l'intérêt particulier accordé à ces journées par les hautes autorités du pays.

Pour sa part, M. N'Daw Moussa, président de l'association initiant les journées du village de Sénoboussoubé, a remercié tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation de la manifestation qui met en relief un aspect important du patrimoine de ce village.

La cérémonie d'ouverture des journées s'est déroulée en présence du wali du Brakna, M. Abderrahmane Ould Mahfoudh Ould Khattry, du hakem de la moughataa de Bababé, M. Moctar M'Bareck Ould Ahmed Cheikh et des autorités administratives et sécuritaires dans la wilaya du Brakna.

Ralliement d'un groupe de citoyens au parti "El Wiam"

Une cérémonie à l'occasion du ralliement d'un groupe de citoyens au parti "El Wiam" a eu lieu vendredi soir dans les locaux du Centre du Savoir pour Tous à Nouadhibou.

Prenant la parole à cette occasion, le président du parti, M. Boidjel Ould Houmeid, a insisté sur la place qu'occupe l'unité nationale dans le projet de son parti, a-t-il dit. Pour lui, El Wia, oeuvre à renforcer cette unité et qui rejette les tentatives de certains hommes politiques dans le pays visant à diviser la société, servant ainsi des intérêts égoïstes. Il a notamment mis en garde contre cette orientation qui ne sert pas les intérêts du pays. M. Boidjel Ould Houmeid a

ensuite évoqué la participation de son parti aux dialogues politiques organisés dans le passé. Il a enfin précisé que cette participation découle de la conviction du parti de la nécessité du dialogue en tant que meilleure voie de traiter les grandes questions nationales. Il a noté que le dialogue a permis, entre autres, de créer une commission électorale nationale indépendante.

Pour sa part, M. Hacen Guey, porte parole du groupe, a indiqué que les raisons qui ont poussé ces citoyens à rallier le parti "El Wiam" se résument dans le fait qu'ils considèrent ce parti comme centriste et prônant un projet réformateur.

ACTUALITE

L'opération de change de l'ancienne monnaie se poursuit ...

.... au Hodh El Gharbi ...

Le wali du Hodh El Gharbi, M. Mohamed Ould Mohamed Lemine Ould Bellamech, s'est félicité, dans une déclaration au correspondant de l'AMI, de l'enthousiasme manifesté par les populations de la wilaya pour l'échange des anciens billets et pièces de monnaie contre les nouveaux.

Il a notamment insisté sur l'importance du changement de la base de notre monnaie nationale pour l'économie du pays. Il a ajouté que la campagne menée par les pouvoirs publics avec le concours des missions de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a été d'un grand apport dans la réussite de l'opération d'échange. M. Mohamed Ould Mohamed Lemine Ould Bellamech a noté que les agences des banques nationales à Aioun connaissent, de plus en plus, un grand afflux de la part des populations depuis le 1er janvier 2018 pour échanger les anciens billets et pièces de monnaie contre les nouveaux. Le wali a, en outre, souligné que les populations sont désormais convaincues de l'importance de cette opération devant permettre, a-t-il dit, une dynamisation de la circulation de la monnaie et d'éviter la falsification et le blanchiment de l'argent.

Des commerçants de la ville d'Aioun se sont félicités aussi, selon le correspondant de l'AMI, de l'émission des nouveaux billets et pièces de monnaie, insistant sur la qualité des nouveaux billets.

Notons que les opérations d'échange dans la wilaya se déroulent dans trois banques, la trésorerie régionale et la Mauripost.

....au Brakna ...

Le wali du Brakna, M. Abderrahmane Ould Mahfoudh Ould Khattri, a souligné vendredi dans une déclaration à l'AMI, que le processus d'échange des nouvelles pièces et billets contre les anciens se déroule dans de bonnes conditions, louant l'afflux des citoyens depuis le premier jour.

Il a ajouté que l'administration et le conseiller du gouverneur de la BCM ont accompagné le processus. Pour lui, elle s'y est bien préparée, tenant une série de réunions de sensibilisation dans toutes les moughataa et arrondissements administratifs de la wilaya. Il a encore dit que l'administration et le conseiller du gouverneur de la BCM expliquent les tenants et aboutissant du changement de la



base de la monnaie et relevant ses points forts. M. Ould Khattri a surtout mis en exergue l'importance de la nouvelle réforme dans la lutte contre l'inflation et pour accompagner la nouvelle donne économique dans le pays. Le wali a noté un afflux remarquable devant les guichets des banques, des représentations du Trésor et de la poste. Il a relevé qu'il suit de près et au quotidien les développements de la situation au niveau des marchés et des commerces.

A son tour, le conseiller du gouverneur de la BCM, M. Moustapha Ould Mohamed Lemine Ould El Bah, s'est dit satisfait du volume des échanges au sein des banques et de la réaction positive des populations par rapport à la nouvelle monnaie. Certains citoyens ont apprécié cette opération exprimant leur satisfaction pour le niveau de fluidité des nouvelles coupures ainsi que des pièces de la nouvelle monnaie.

...au Tagant...

Les actions de sensibilisation sur le changement de la base de la monnaie nationale se poursuivent au Tagant parallèlement aux opérations de retrait des nouvelles coupures de billets de banques ainsi que des pièces de cette monnaie sous la supervision du wali du Tagant, M. Diallo Amadou Samba et de la mission de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) en plus des autorités administratives et sécuritaires de la wilaya.

Le wali du Tagant a souligné que l'administration locale et la mission de la BCM ont entamé, depuis une semaine, une sensibilisation qui a bénéficié à toutes les communes de la wilaya. M. Diallo Amadou Samba a ainsi organisé des réunions élargies

au niveau des chefs-lieux des communes au cours desquelles des explications détaillées ont été fournies à l'assistance qui a posé des questions à ce sujet auxquelles les responsables de la BCM ont répondu. Cette sensibilisation a été doublée, depuis le premier jour de l'an, de la mise à disposition par les représentations locales des banques, du trésor et de la poste, des nouvelles coupures et pièces de la nouvelle monnaie.

Pour sa part, le directeur du Contrôle des Banques et des institutions financières à la Banque Centrale, M. Mohamed Lemine Ould Babia, a remercié les autorités locales pour leur appui énergique au projet de réforme monétaire et tous les acteurs économiques de la wilaya pour leur réaction positive avec la campagne de sensibilisation menée par la BCM. Il s'est dit satisfait de la bonne lancée de l'opération de changement de la base de la monnaie au Tagant qui s'est traduite par un fort afflux des populations devant les guichets des banques et du Trésor.

...en Adrar...

Les guichets de change dans la wilaya de l'Adrar connaissent une affluence massive de population depuis le lancement de l'opération du changement de l'ancienne monnaie par une nouvelle émission, le premier janvier courant.

Dans une déclaration à l'AMI, le wali de l'Adrar, M. Cheikh Ould Abdellahi Ould Awah, a passé en revue les efforts menés par les autorités publiques pour fournir les nouveaux billets et pièces monétaires. Il a aussi souligné que la wilaya avait organisé des campagnes de sensibilisation sur la nouvelle émission.

Dans ce cadre, a ajouté M. Ould Awah, plusieurs réunions ont été tenues pour faire la lumière sur les nouveaux billets. Les autorités administratives, les élus locaux, les agences de transport, les bureaux de change ou encore les bureaux de transfert d'argent ont participé à ces rencontres.

En réponse à une question sur les effets de cette opération sur les denrées alimentaires, le wali a confirmé qu'aucune augmentation de prix n'a été constatée jusqu'à ce jour.

De son côté, le directeur des Etudes et des Recherches de la BCM, coordinateur de la BCM en Adrar, M. Cheikhna Ould Bedad, a précisé que

l'opération se déroule dans de bonnes conditions et que les prix n'ont pas changé. Les citoyens rencontrés par l'AMI ont exprimé leur satisfaction des conditions dans lesquelles se déroule l'opération de change, espérant qu'elle facilitera la circulation des billets et des pièces de la nouvelle émission.

...en Assaba ...

Le wali de l'Assaba, M. Mohamed El Hacem Ould Mohamed Saad, a confirmé, vendredi dans une déclaration à l'AMI, que le processus d'échange des nouvelles pièces et billets se déroule dans de bonnes conditions. Il a ajouté que l'administration a accompagné le processus et s'y est bien préparée.

En effet, elle a tenu une série de réunions de sensibilisation dans les moughataa de la wilaya, présidées par le wali en compagnie de la mission de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et en présence des acteurs économiques, des cadres, des notables et des leaders d'opinion. Il a, à cet effet, expliqué les objectifs et finalités de la modification de la monnaie nationale et des méthodes d'échange ainsi que les éléments d'assurance contre la fraude et la simulation. Le wali a précisé que ces réunions ont permis de faciliter la fluidité de l'opération sur toute l'étendue du territoire national, faisant remarquer que les banques primaires, les filiales du Trésor Public et les centres de MAURIPOST ont accompagné l'opération dès le premier jour.

De son côté, le conseiller de la BCM, M. Mohamed Lemine Ould El Haj Sidi, a exprimé sa satisfaction du déroulement de l'opération au niveau des neuf (9) banques de la wilaya et des centres du Trésor Public. Il a également souligné que le volume d'échange traduit une interaction positive des citoyens avec l'opération. Il a ajouté que tous les moyens logistiques ont été fournis afin de détecter les fraudes et, qu'il n'y a pas eu de cas de fraude, jusqu'à présent.

Pour sa part, le chef de la mission de la BCM a confirmé que la mission poursuivrait ses réunions de sensibilisation dans toutes les moughataa et communes de la wilaya, remerciant les autorités administratives pour leur rôle dans la réussite de cette opération.

... au Gorgol ...

Le wali du Gorgol, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall, a effectué, jeudi à Kaédi, une visite d'information à la Trésorerie régionale du Gorgol.

Au cours de cette visite, le wali s'est informé du déroulement des opérations de change des anciens billets et pièces de la monnaie nationale contre les nouveaux. Il s'est enquis du volume de change effectué, des mécanismes de change suivis, de la fluidité du processus au niveau de la wilaya et de l'engouement des citoyens pour les transactions.

En réponse aux questions posées par le wali, M. El Hadrami Ould Dick, trésorier régional du Gorgol, a expliqué en détail comment traiter les anciens billets de banque afin de vérifier les anciens billets et d'ouvrir les dossiers au niveau du Trésor en vue d'archiver l'ensemble des opérations.

Dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, le wali a déclaré que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le succès du processus dans le calme et la rigueur.

... et en Inchiri

Le wali de l'Inchiri, M. Mohamed Ould Salek, a indiqué, jeudi à Akjoujt, dans une déclaration à l'AMI, que le processus initialement tracé pour échanger les pièces et billets anciens contre les nouveaux de l'Ouguiya se déroule de façon normale et que la demande sur la nouvelle monnaie nationale dans la wilaya est bonne. Il a encore souligné que les transactions ont atteint le niveau requis pour les premiers jours de ce processus.

Dans sa déclaration, le wali a indiqué que son administration a accompagné, dès le début, ce processus en organisant une série de réunions auxquelles ont participé le coordinateur de la Banque Centrale de Mauritanie au niveau de la wilaya, ainsi que de nombreux acteurs politiques, notables et acteurs de la société civile.

Au cours de ces réunions, il a été question de l'importance de la nouvelle monnaie et la nécessité de procéder à l'échange des anciens billets et pièces contre les nouveaux. Il a ajouté qu'il a effectué des visites au Trésor, à la poste et à plusieurs agences bancaires. Il a ainsi remarqué l'enthousiasme des citoyens pour la nouvelle monnaie.

Accompagné du coordinateur de la mission de la BCM au niveau de la wilaya, M. Cheikhna Ould Badad, le wali, M. Mohamed Ould Salek, a effectué une visite au niveau de l'arrondissement de Benichab afin d'expliquer aux populations les significations du processus de change et le rôle important joué par la nouvelle monnaie dans la lutte contre l'inflation et les nouvelles conditions économiques.

D'autre part, le trésorier régional de l'Inchiri, M. Cheikhna Tandia, a déclaré que le taux d'intérêt de la nouvelle monnaie augmente considérablement car la majorité de la population est composée de fonctionnaires et de travailleurs payés par les agences bancaires existantes.



Politique :

Angela Merkel "optimiste" pour sortir l'Allemagne de l'impasse



Angela Merkel s'est dite "optimiste" dimanche sur les chances de pouvoir former un gouvernement en Allemagne et sortir le pays de l'impasse politique, à l'orée de cinq jours de négociations marathon avec les sociaux-démocrates (SPD). "J'entre dans les discussions qui s'ouvrent avec optimisme, même si je suis consciente de l'énorme travail qui nous attend", a déclaré la chancelière conservatrice à Berlin. Les élections législatives de septembre, marquées par une percée de l'extrême droite et un repli des partis établis, n'ont pas permis de dégager une majorité évidente à la chambre des députés. La chancelière et son camp démocrate-chrétien ont d'abord essayé de former un gouvernement de coalition avec les Libéraux et les écologistes, sans succès. Il ne reste plus à Angela Merkel comme formule de coalition majoritaire qu'une alliance avec le SPD, avec lequel elle a déjà gouverné dans le gouvernement sortant (2013-2017), qui actuellement gère les affaires courantes du pays. "Je pense que nous pouvons y arriver", a-t-elle

dit dimanche, en disant vouloir "un gouvernement stable" face aux défis internationaux et européens. "Nous devons nous mettre d'accord", a aussi déclaré dimanche à son arrivée le président du parti conservateur bavarois CSU, allié à celui de Mme Merkel, Horst Seehofer, pour mieux souligner l'urgence de la situation. Les négociations s'annoncent pourtant très difficiles, notamment en raison de divergences entre la CSU, plus à droite que la CDU de Mme Merkel, et le SPD sur la politique migratoire ou l'Europe. La CSU est engagée dans une campagne électorale en vue d'un scrutin régional capital pour elle dans son fief bavarois à l'automne, où sa majorité absolue est mise en danger par la poussée du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD). Du coup, ses dirigeants multiplient les exigences pour durcir la politique d'accueil des demandeurs d'asile. L'Europe constitue une autre source importante de discordes: le chef du SPD Martin Schulz, ancien président du Parlement européen, prône

la création des "Etats-Unis d'Europe" et soutient les projets de réformes de la zone euro du chef de l'Etat français Emmanuel Macron, avec budget et ministre des Finances. La CDU d'Angela Merkel, et surtout la CSU, sont nettement plus sceptiques à ce sujet. Martin Schulz a assuré dimanche ne "pas tracer de lignes rouges" dans les négociations et se vouloir "constructif". "Mais nous voulons avoir une politique aussi rouge que possible dans ce pays", a-t-il dit en référence aux couleurs de son parti. Le SPD reste très divisé sur l'opportunité de continuer à gouverner avec les démocrates-chrétiens. Après une sévère défaite aux législatives, la base est en l'état majoritairement favorable à une cure d'opposition et pourrait au final faire dérailler un éventuel accord. La session de tractations qui s'ouvre dimanche doit durer cinq jours, après quoi les négociateurs décideront s'ils estiment, ou non, avoir des convergences suffisantes pour négocier une coalition. Mais les militants du SPD auront le dernier mot lors d'un congrès à l'issue très incertaine le 21 janvier. Même si les dirigeants des partis trouvent un accord, rien ne garantit que la base social-démocrate le validera. Cette dernière redoute de voir leur parti menacé dans son existence même, comme en France, en cas de nouvelle participation comme partenaire minoritaire à un gouvernement avec les conservateurs. Un récent sondage crédite le SPD de moins de 20% d'intentions de vote, pour un parti qui était encore à près de 40% au début des années 2000. En cas d'échec, ne resterait que l'option d'un gouvernement conservateur minoritaire, dont Angela Merkel ne veut pas, ou de nouvelles élections.

Aviation :

Addis-Abeba veut devenir le premier aéroport en Afrique avec 22 millions de passagers annuels à fin 2018 (PDG)

L'aéroport Bole International de la capitale éthiopienne Addis-Abeba va mettre en service un nouveau terminal qui lui permettra d'augmenter sa capacité à 22 millions de passagers annuels d'ici la fin de l'année et devenir ainsi le premier aéroport en Afrique en termes d'accueil des passagers, annonce-t-on auprès des autorités aéroportuaires éthiopiennes. L'actuel aéroport d'Addis-Abeba, qui a été conçu pour desservir cinq millions de passagers par an, a été contraint de gérer neuf millions de personnes, selon l'Agence éthiopienne de presse, citant le PDG d'Ethiopian Airlines, Tewolde Gebremariam.

En attendant que ce projet voit le jour, l'actuel aéroport Bole International sera considérablement agrandi. Des travaux ont débuté en septembre 2014 pour plus que tripler sa capacité en 2018. Il disposerait d'une technologie lui permettant de fournir des services modernes et de



fluidifier la circulation des passagers, selon M. Gebremariam. Bole international a accueilli 9 millions de passagers en 2016, contre 1 million il y a dix ans. L'Ethiopie voit grand pour son aviation civile. Addis-Abeba est le hub de la compagnie nationale d'Ethiopie, Ethiopian Airlines, qui a lancé en 2010 un plan stratégique «Vision 2025», qui prévoit de porter la flotte à 120 ap-

pareils et le nombre de destinations à plus de 90.

À la fin du projet, l'aéroport international de Bole sera le premier aéroport en Afrique en termes d'accueil des passagers, selon le PDG d'Ethiopian Airlines, notant que l'aéroport international Olivier Reginald Tambo de l'Afrique du Sud est actuellement en tête du continent avec ses 20 millions de passagers.

Economie/fiscalité :

L'Arabie saoudite augmente des prestations sociales

L'Arabie saoudite a annoncé samedi qu'elle augmentait des allocations et avantages sociaux destinés à ses citoyens afin d'amortir l'impact des réformes économiques dont l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Dans le but "d'alléger l'impact des réformes économiques sur les foyers saoudiens", le roi Salmane a décidé dans un décret publié tard vendredi de doter le personnel militaire et les fonctionnaires d'une allocation de

1.000 riyals (environ 222 EUR), selon un communiqué officiel. Selon le décret royal, l'allocation à destination des étudiants sera ainsi augmentée de 10% et l'Etat prendra à sa charge les 850.000 premiers riyals (environ 188.000 EUR) de TVA sur le premier achat immobilier de chaque Saoudien. Par ailleurs, les soldats saoudiens servant à la frontière du Yémen recevront une prime de 5.000 riyals (1.108 EUR).

Guinée-Bissau:

Deux jours de deuil national suite à un grave accident de la route



Le gouvernement de la Guinée-Bissau a décrété samedi deux jours de deuil national pour la mort de 18 personnes lors d'un accident de la route survenu vendredi sur la route qui relie la capitale Bissau à la ville de Quignamel. Le deuil national, qui entre en vigueur à partir de minuit dimanche à minuit mardi, a été décrété dans un communiqué du conseil extraordinaire des ministres au pays par un décret, signé par le Premier ministre, Umaro Sissoco Embaló, et le président bissau-guinéen, José Mario Vaz. Pendant ces deux jours, le drapeau du pays sera en berne et les activités de jeu ne seront pas autorisées dans les lieux publics, selon le document. Le décret a stipulé également que la mort de 18 personnes dans l'accident de ce ven-

dredi attriste tous les bissau-guinéens, soulignant que cela a provoqué une consternation "au début de l'année où tous renouellent l'espoir d'une vie meilleure". Selon un communiqué de la présidence bissau-guinéenne, rendu public ce samedi, à la suite de l'accident, 14 blessés ont reçu une assistance sous la charge de la présidence de la république dans les hôpitaux de Bissau. Une source des services de transport terrestre, citée par l'agence Chine nouvelle, a indiqué que l'accident a été causé par une collision frontale entre deux véhicules sur la route de Quignamel à Bissau, dans la ville de Bissauzinho, à 23 kilomètres au sud de la capitale bissau-guinéenne.

Birmanie :

La rébellion Rohingya revendique une embuscade contre l'armée birmane

Des rebelles rohingyas ont revendiqué dimanche la responsabilité d'une embuscade tendue contre les forces de sécurité birmane qui a fait plusieurs blessés dans l'Etat Rakhine (nord), la première attaque du genre depuis des semaines dans cette région ravagée.

Les violences ont débuté en août avec des attaques de postes de police par les rebelles de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (Arsa), qui dénonce les mauvais traitements subis par cette minorité musulmane. Ces attaques ont provoqué une campagne de répression telle de la part de l'armée birmane que l'ONU a évoqué une opération de nettoyage ethnique. Environ 650.000 Rohingyas ont fui au Bangladesh voisin. Là, ils ont livré des récits éprouvants, parlant de meurtres et de viols.

L'armée birmane dément toute exac-

tion et soutient que ses opérations constituaient une réponse proportionnée à la menace "terroriste". L'Arsa n'a mené ces derniers mois que quelques rares attaques. Mais l'armée a déclaré qu'une "dizaine" de Rohingyas avaient tendu une embuscade à l'un de ses véhicules vendredi, à l'aide de mines artisanales. Deux officiers et le chauffeur ont été blessés, selon la même source. Les rebelles ont revendiqué cette attaque sur leur compte Twitter officiel.

"L'Arsa déclare que nous avons mené une embuscade contre l'armée terroriste birmane le 5 janvier 2018 aux environs de 10h00", dit le texte sans autre précision sur la nature de l'attaque.

"Le peuple rohingya doit être consulté sur toutes les prises de décision qui affectent ses besoins humanitaires et son avenir politique".

Les chemins de fer en Afrique subsaharienne :

Quand la route concurrence la roue

Les chemins de fer africains ont été les infrastructures de transport les plus emblématiques de la colonisation : outils de contrôle des territoires, d'accès aux espaces enclavés, d'exportation des matières premières. A l'exception de l'Afrique du sud cependant, ils ne constituent pas de véritables réseaux ; ils reflètent l'éclatement territorial colonial. Aujourd'hui, les chemins de fer sont confrontés à la concurrence de la route qui condamne de nombreuses lignes. Les avantages comparatifs du rail ne s'affirment que dans le transport des pondéreux, des produits non périssables, comme le montre l'organisation multimodale des transports dans les corridors de développement. Ce sont les voies ferrées minières qui offrent les meilleures perspectives dans un contexte de croissance de la production minière. La question de l'avenir du chemin de fer est ainsi posée entre aménagement du territoire et exutoire minier

Les chemins de fer africains ont connu leur heure de gloire dans la première moitié du XXe siècle. Ils furent un des grands outils d'une mise en valeur coloniale, peu regardante sur le coût humain de chantiers ferroviaires ouverts dans des environnements éprouvants : la traversée du Mayombe, qu'il s'agisse du C.F.M.K. (Chemin de Fer Matadi-Kinshasa) ou du C.F.C.O. (Chemin de fer Congo-Océan) fut une rude épreuve (Sautter, 1967). L'épopée du rail laissa derrière elle de nombreuses victimes, mais quand le train eut vaincu les obstacles, quand les locomotives crachant leurs fumées se mirent à traverser forêts et savanes, les populations surent qu'un nouveau temps était arrivé. Ce temps est aujourd'hui révolu. Les vieux cheminots s'en souviennent encore avec nostalgie, ceux du Djibouti-Addis Abeba, ou ceux qui déploient encore des trésors d'ingéniosité pour maintenir en survie le peu qui reste de la Société nationale des chemins de fer congolais (SNCC). La roue a tourné en faveur de la route.

Le diagnostic général des chemins de fer africains ne prête pas à l'optimisme. Pour un réseau continental totalisant environ 90 000 km, plus de lignes ferment qu'il ne s'en crée de nouvelles. Quand il est encore possible, le voyage en train se révèle très aléatoire. Le luxueux Blue Train qui circule entre Pretoria et Le Cap et sur la Garden Route entre Port Elisabeth et Le Cap fait exception (Robbins, 1993). Ailleurs, vétusté du matériel roulant, vitesse commerciale réduite sur des voies mal entretenues, horaires non respectés etc. détournent les voyageurs du rail. Au



Nigeria (Jaekel, 1997), pourtant le seul pays hors d'Afrique australe à disposer d'un véritable réseau (totalisant 3 505 km de voies), le fret ferroviaire ne cesse de perdre des parts de marché au bénéfice du transport routier. Le trafic passager a considérablement diminué : en 2005, la compagnie nationale de transport ferroviaire, Nigeria Railway Corporation, n'assurait plus que quelques liaisons dont Lagos-Kano et Port-Harcourt Kano deux fois par semaine. Dans plusieurs pays, les guerres ont porté un coup très dur au trafic ferroviaire. En Angola comme au Mozambique les infrastructures ferroviaires en portent les séquelles. Même des réalisations récentes comme le Tazara (Tanzania-Zambia Railway) ou le Transgabonais connaissent des difficultés. Le chemin de fer en Afrique serait-il condamné ? Y a-t-il encore un avenir pour un mode de transport affecté par la crise multiforme qui touche la plupart des Etats subsahariens à l'exception de l'Afrique du sud ? Cette exception sud-africaine ne montre-t-elle pas, précisément, une corrélation forte entre l'état du transport ferroviaire et le niveau global de développement ? Autant de questions auxquelles on tentera d'apporter des éléments de réponse, forcément incomplets et partiels, car il ne faut pas oublier que l'Afrique est plurielle et qu'une réflexion qui se veut générale ne peut rendre compte de tous les cas particuliers. Des embryons de réseaux

Un simple regard sur une carte des tracés ferroviaires africains montre la quasi-absence de réseaux, l'Afrique du sud, avec un réseau de 30 600 km de voies ferrées et les infrastructures ferroviaires les plus performantes d'Afrique subsaharienne devant être mise à part (South Africa Yearbook, 2003). Cet état de fait résulte des politiques d'équipement mises en oeuvre par les administrations coloniales, avec pour seul cadre de référence le territoire de chacune des colonies, au détriment d'une vision continentale ou tout au moins régionale. L'Afrique de l'ouest, la partie du continent où le partage colonial s'est traduit par le plus fort morcellement territorial, en est l'illustration, jusqu'à la caricature dans le cas d'"Etats-tranches" comme les actuels Bénin et Togo. Voisins et rivaux, les Français et les

Allemands construisirent des pénetrantes ferroviaires parallèles à partir d'étroites ouvertures sur le Golfe de Guinée : à la ligne Cotonou-Parakou répond la ligne Lomé-Sokodé.

La faible structuration de l'espace associée à la quasi absence de maillage urbain (à de rares exceptions près comme les villes yoruba et haoussa au Nigeria) n'offrait pas de véritables lignes directrices susceptibles d'orienter le choix des infrastructures. La transposition des nationalismes européens sur le continent africain allait en outre fait obstacle à la recherche d'une "rationalité" continentale dans l'architecture ferroviaire. Les différences d'écartement des voies en sont l'éloquent témoignage. Les voies ferrées coloniales sont des voies métriques (sans compter les "decauville" de 60 cm d'écartement utilisés dans les mines et carrières et, au Congo, pour la desserte rurale de la région des Uele). Mais le mètre dont les Français pensaient depuis la révolution que l'étalon avait valeur universelle fut autrement interprété par les Britanniques qui imposèrent un écartement de 1,067 m. dans leurs colonies africaines. Toute l'Afrique australe et jusqu'à l'Angola et au Congo belge se mit au diapason anglais. Les colonies allemandes suivirent le standard français. Il en est résulté d'impossibles interconnexions. La voie "métrique", en dépit de ses performances limitées, a été retenue pour la construction, postérieure aux indépendances, du "Tazara", construit par la Chine, qui ouvre la Zambie sur l'Océan Indien via le port de Dar es-Salaam. La majorité des infrastructures ferroviaires postérieures aux années 1950 est cependant à écartement dit "normal" (1,435 m) : ce standard des voies européennes a été adopté pour les convois minéraliers lourds. Les différents écartements ne sont pas faits pour faciliter l'établissement de réseaux à l'échelle régionale ou continentale. En réalité, seule l'Afrique du sud possède un véritable réseau, dense et opérationnel, qui se prolonge par des appendices pénétrant l'ensemble de l'Afrique australe, Zimbabwe, Zambie (et au-delà Katanga), Mozambique, Namibie.

Aux années 1950 est cependant à écartement dit "normal" (1,435 m) : ce standard des voies européennes a été adopté pour les convois minéra-

liers lourds. Les différents écartements ne sont pas faits pour faciliter l'établissement de réseaux à l'échelle régionale ou continentale. En réalité, seule l'Afrique du sud possède un véritable réseau, dense et opérationnel, qui se prolonge par des appendices pénétrant l'ensemble de l'Afrique australe, Zimbabwe, Zambie (et au-delà Katanga), Mozambique, Namibie.

Etats littoraux et états enclavés Outils de contrôle territorial et de mise en valeur, les chemins de fer sont montés à l'assaut du continent à partir des bases portuaires de la pénétration coloniale. Sur le plan spatial, cette double finalité, politique et économique, permettait de désenclaver les pays de l'intérieur de façon à les intégrer à l'économie-monde. Le chemin de fer a été le premier instrument d'intégration territoriale, le premier outil de ce qu'on n'appelait pas encore le développement. A la fin du XIXe siècle, la voie ferrée et la machine à vapeur, fer de lance du progrès, étaient porteuses de rêves prométhéens. L'Afrique, considérée par nombre de théoriciens de la colonisation comme une "tabula rasa", représentait un terrain propice à l'application des principes d'action devant permettre l'exploitation des ressources naturelles au profit des métropoles en même temps que la diffusion de la "civilisation". L'idéologie du rail était proclamée sans ambages. On peut encore voir, à proximité de Matadi, un texte gravé dans la pierre, proclamant la gloire du chemin de fer qui "ouvrit le bassin du Congo à la civilisation". Non loin de là, un "Monument aux porteurs" commémore l'infrastructure qui "les libéra du portage".

L'enclavement est une question d'échelle et d'accessibilité. Ainsi le Katanga est enclavé à l'intérieur du territoire de la RDC, mais aussi par rapport à la configuration continentale. Les stratégies ferroviaires destinées à rendre possible l'exploitation des minerais du Copperbelt ont été pensées selon cette double référence, nationale et continentale. L'exploitation du cuivre a commencé en 1910 à Lubumbashi dès qu'un raccordement ferroviaire avec le réseau d'Afrique australe a permis le transport du cuivre vers les ports d'Afrique du sud (East London, Port Elisabeth). Toute la pro-

blématique de la "voie nationale", expression de ce qu'on peut appeler le nationalisme colonial, a résidé dans la volonté de construire un système de transport entre le Katanga et Matadi – et au-delà jusqu'à Anvers – entièrement en "territoire belge", avant que le Congo indépendant en assume l'héritage (Lederer, 1982, Charlier 1993). Il fallait réduire la dépendance vis-à-vis des pays de transit et d'exportation. Mais l'équipement en voies ferrées ne fut pas poussé jusqu'à son terme, l'option du transport bimodal fluvio-ferroviaire s'étant imposée : ainsi, d'Ilebo (ex-Port Franqui) à Kinshasa la voie fluviale Kasai-Congo s'interpose entre le B.C.K. et le C.F.M.K. Les partisans d'une liaison ferroviaire continue du Katanga à Matadi (Jadot, 1952) ne purent imposer leurs vues. Depuis l'indépendance de la RDC, ce projet, tel un serpent de mer, refait cependant périodiquement surface (Murairi J.B., 1970), mais ce n'est assurément pas un priorité pour la reconstruction du territoire congolais.

La Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso, a été reconstituée en 1947.

Les réalisations ferroviaires "régionales", selon l'acception qui s'est imposée pour désigner des regroupements entre plusieurs Etats, remontent au temps de la colonisation. Leur objectif était de désenclaver les colonies privées d'accès à la mer en demeurant à l'intérieur du cadre territorial et juridique des fédérations. En Afrique occidentale française (AOF), le "Dakar-Niger" qui relie Dakar à Bamako a été conçu pour ouvrir le vaste Soudan (actuel Mali) à l'économie de marché (Lakroum, 1987). Dans la même logique, l'Abidjan-Niger a créé une relation forte entre Abidjan et Ouagadougou via Bobo Dioulasso et préfiguré le rattachement à la Côte d'Ivoire, sous le nom de "Haute Côte" de la plus grande partie de la Haute-Volta lorsque celle-ci fut démantelée en 1937. En Afrique équatoriale française (AEF) en revanche aucun des grands projets régionaux n'a abouti. La construction d'une liaison ferroviaire Libreville-Ouessou avait été décidée par le gouvernement français en 1913, avec pour perspective à plus long terme d'atteindre Bangui. La Guerre de 1914-1918 mit un terme définitif au projet et c'est l'axe Brazzaville-Pointe-Noire qui fut privilégié après la guerre : le "Congo-Océan", (le chantier devait durer de 1921 à 1934) double, sur la rive droite du fleuve Congo, le chemin de fer belge Kinshasa-Matadi. Après 1945, un nouveau projet ferroviaire, le "Bangui-Tchad" fut mis à l'étude. Il devait compléter jusqu'à Fort-Lamy (N'Djamena) la "voie transéquatoriale" composée du Congo-Océan et de l'axe navigable Brazzaville-Bangui. Les aspects socio-économiques de ce projet furent étudiés par Gilles Sautter. Il en est resté une belle étude de géographie tournée vers l'action, mais le projet ferroviaire resta dans les cartons (Sautter, 1958).

ENVIRONNEMENT

Quel impact sur notre quotidien ?

On parle de plus en plus de protection de l'environnement. En quoi sommes-nous concernés? Pour les pays du Sahel dont la Mauritanie, la protection de la nature, autrement dit de l'environnement constitue une vertu cardinale des populations de la zone. Cela est d'autant plus fondé que le Sahel a, des décennies durant, souffert de la désertification, de la sécheresse, de la rareté des pluies, et surtout du dérèglement climatique. Les conséquences de ces phénomènes sont connues: inondations, ensablement, manque d'eau et chaleur se sont combinés pour forcer des vagues humaines à migrer vers d'autres horizons où il y a meilleure vie. Les jeunes traversent déserts et océans vers un eldorado inconnu. Vieux, enfants et femmes s'en vont dans de grandes villes qui débordent de monde.

Les pays du Sahel qui, déjà, ont mis en place des mécanismes communs (CILSS, Grande Muraille Verte, entre autres), doivent davantage relever ces défis. Pour gagner ce pari, les Sahéliens doivent continuer à travailler ensemble, et avec les autres Africains.



Terre augmente. Et cette modification est extrêmement rapide. La nature n'aura pas le temps de s'adapter. L'équilibre actuel sera bouleversé. Nous devons donc limiter notre impact sur le climat en réduisant nos rejets de gaz à effet de serre. Car nos rejets atmosphériques accentuent l'effet de serre naturel, qui contribue à chauffer notre planète. Pour cela, il faut notamment veiller à limiter

saies à la survie et à l'avenir de l'homme. Les plantes et les animaux peuvent contribuer à notre santé. Car c'est parmi les espèces sauvages, parfois encore inconnues que l'homme a découvert ou découvrira encore des médicaments. Ce sont aussi ces espèces sauvages qui peuvent aider notre agriculture. Elles peuvent aider à améliorer le rendement ou la résistance aux maladies de nos plantations ou de nos élevages.

La nature est une source de découvertes futures et de solutions à nos problèmes. Il serait suicidaire de détruire tout cela avant d'avoir pu en bénéficier. Nous devons empêcher la destruction des espaces naturels. Nous devons protéger les espèces en danger.

Préserver la biodiversité, c'est sauvegarder un réservoir de solutions futures à nos problèmes. C'est préserver l'avenir de l'humanité.

C'est qui est fondamental est de concevoir que protéger l'environnement est l'affaire de tout en chacun. Ainsi, nous devons prendre conscience et faire prendre conscience à chacun de l'importance de protéger l'environnement. Car protéger l'environnement, c'est protéger l'humanité et permettre qu'elle survive. L'homme ne vit pas tout seul et isolé. Il vit dans un environnement dont il est totalement dépendant.

Vivre dans des villes, entouré de technologie, nous le fait souvent oublier. Mais si nous détériorons notre environnement, celui-ci nous rap-

pellera vite notre dépendance à son égard.

Pour assurer la survie et donc l'avenir de l'humanité, il est indispensable de protéger l'environnement aujourd'hui.

Les réserves naturelles

Les réserves naturelles ont pour objectifs de protéger les espèces végétales ou animales, les éléments minéraux, les fossiles rares ou en voie de disparition, le milieu naturel contre les dégradations humaines, tout en maintenant l'équilibre entre les activités traditionnelles (agriculture élevage) et la préservation de la nature. Elles sont créées à l'initiative des collectivités locales, d'une association de protection de la nature, d'un organisme scientifique ou universitaire. Elles sont créées par simple décret en cas d'accord des propriétaires, par décret en Conseil d'Etat, dans le cas contraire.

Les parcs nationaux ont pour finalité de sauvegarder une partie du territoire national présentant un intérêt particulier en préservant la nature (milieu naturel, espèces animales et végétales) et les paysages contre toute dégradation et en maintenant sa diversité biologique. Leur objectif est aussi de mettre le patrimoine naturel et paysager à la disposition du public, en fournissant un cadre privilégié pour la pédagogie de la nature, et de contribuer au développement de comportements de respect vis-à-vis de la nature et de ses équilibres, ainsi qu'au développement de la vie économique et sociale dans les zones périphériques. Un parc national se compose de deux territoires : la zone centrale et la zone périphérique. Dans la "zone centrale", les activités humaines sont réglementées (voire interdites) et organisées de sorte que la faune, la flore, les milieux naturels et les paysages ne subissent aucune altération. La zone périphérique n'est pas réglementée et constitue un domaine de transition entre le monde extérieur et la pleine nature.

Baba D. Traoré
cjpodzara@yahoo.fr

Protéger l'environnement, c'est conserver le climat

Nos sociétés ont des modes de vie adaptés au climat actuel. Si le climat change, nos sociétés n'y seront pas adaptées. Certaines régions subiront de graves désordres. Selon les endroits du monde, on assistera à une montée des eaux, à des sécheresses, des inondations à répétition, des tempêtes violentes, etc. Ces cata-



clysmes feront fuir les populations ou les décimeront. Les populations devront se déplacer ou changer de mode de vie. Des conflits éclateront pour pouvoir vivre dans les régions épargnées.

La flore et la faune évolueront avec la modification du climat. Certaines plantes ne seront plus adaptées. L'agriculture locale en sera affectée. Des parasites s'étendront dans de nouvelles régions, propageant des maladies pour l'homme, les plantes et les animaux.

Nous commençons déjà à constater que la température globale de la

notre consommation d'énergie. Donc, veiller à ne pas détériorer le climat, c'est préserver l'équilibre fragile de la Terre et donc l'avenir de l'humanité.

Protéger l'environnement, c'est préserver la biodiversité

La biodiversité, c'est la variété des espèces animales et végétales de la nature. Toutes ces espèces doivent être respectées et préservées, pour la seule raison qu'elles sont, comme l'homme, la création d'Allah. Mais toutes ces espèces sont aussi néces-

Mesures de protection de la faune et de la flore

Ces mesures ont pour objectif d'éviter la disparition d'un certain nombre d'espèces animales et végétales. La protection de la faune vise à conserver le patrimoine génétique des espèces animales, maintenir les équilibres naturels et recoloniser certains milieux de vie : contrôle des établissements qui élèvent, vendent ou présentent au public des animaux sauvages (zoos, élevages, animaleries), mise en place de réserves naturelles pour conserver la flore, la faune et le milieu naturel, inventaire d'espèces qui permette de suivre l'évolution du patrimoine naturel, mise en place de stations d'études des espèces et des milieux, contrôle aux frontières pour limiter la commercialisation de

certaines espèces en voie de disparition, aires de protection des rapaces, réintroduction d'espèces disparues comme le lynx ou les vautours. Pour la protection de la flore, le préfet peut prendre un arrêté de protection du biotope pour sauvegarder les milieux où vivent des espèces protégées. Par l'intermédiaire du Conservatoire du littoral, la puissance publique peut acquérir des terrains sur le littoral lorsqu'ils ont un intérêt écologique ou paysager. Les conservatoires botaniques nationaux ont pour rôle de localiser et d'étudier les plantes sauvages rares menacées, de les conserver par tous les moyens, notamment en les cultivant.

Protéger l'environnement, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité. En effet, l'environnement est notre source de nourriture et d'eau potable. L'air est notre source d'oxygène. Le climat permet notre survie. Et la biodiversité est un réservoir potentiel de médicaments. Préserver l'environnement est donc une question de survie.

Protéger l'environnement, c'est protéger notre source de nourriture et d'eau potable

Tout ce que nous mangeons et buvons provient de la nature. Or toute pollution finit par se retrouver un jour dans notre nourriture : dans l'eau que nous buvons ou dans ce que nous mangeons. Et ces polluants peuvent nous faire développer des maladies ou des malformations.

Nous devons donc faire en sorte que la nature produise une eau et une nourriture saines et en quantité suffisante. Pour cela, nous devons éviter de polluer les sols et les mers. Nous devons éviter de rejeter sans précaution ou répandre des produits chimiques à l'excès.

Protéger notre source de nourriture, c'est préserver la survie et donc l'avenir de l'humanité.

Protéger l'environnement, c'est préserver la qualité de l'air que nous respirons

L'air est absolument indispensable à notre survie. Nous ne pouvons pas survivre plus de quelques minutes sans respirer. L'air nous apporte l'oxygène, carburant de nos cellules. Mais en respirant, nous n'inhalons pas que de l'oxygène. Nous absorbons également beaucoup d'autres choses. A chaque inspiration, nous inhalons les gaz et les particules qui se trouvent dans l'atmosphère. Certains de ces gaz et particules sont nocifs pour notre organisme. A chaque inspiration, nous absorbons donc un peu de poison. Respirer met alors notre santé en danger et nous rend malades. Alors que respirer devrait seulement nous maintenir en vie.

Nous devons donc veiller à ne pas polluer notre atmosphère. Nous ne devons pas y rejeter des gaz nocifs ou des particules dangereuses pour la vie. Ainsi, protéger la qualité de l'air, c'est préserver la santé et donc l'avenir de l'humanité.

L'hypertension durant la grossesse peut affecter la santé cardiovasculaire des femmes à long terme

Les femmes qui souffrent d'hypertension durant la grossesse sont plus à risque de maladie cardiaque et d'hypertension artérielle plus tard dans leur vie, selon une nouvelle étude. Parmi les 146 748 femmes ayant vécu une première grossesse et un suivi d'environ quatre ans et demi, 997 ont reçu un diagnostic de maladie cardiovasculaire et 6812 ont développé une hypertension artérielle. Comparativement aux femmes qui n'ont pas présenté d'hypertension durant leur grossesse, celles ayant souffert d'hypertension avaient un risque 2,2 fois plus élevé de maladie cardiovasculaire et un risque 5,6 fois plus élevé d'hypertension après la grossesse. Les grossesses subséquentes ne semblaient pas influencer ces associations.

"Cette étude souligne la nécessité d'un suivi à long terme des femmes ayant des antécédents d'hypertension durant la grossesse pour assurer un traitement précoce des facteurs de risque de maladie cardiovasculaire", a déclaré Sonia Grandi, candidate au doctorat de l'Université McGill et auteure principale de l'étude publiée dans la revue *Paediatric & Perinatal Epidemiology*.

Les flux sanguins en équations et en images

Des scientifiques du laboratoire de mathématiques de Reims se sont intéressés à la simulation de la circulation des flux de liquides biologiques, notamment le sang dans les artères et les veines cérébrales.

Le projet a impliqué une collaboration forte entre mathématiciens, informaticiens et physiciens ; il a réuni plusieurs équipes au niveau national dont le LMR, l'IRMA, le LJK, pour les mathématiques, ainsi qu'une entreprise innovante en logiciel libre pour l'imagerie médicale (Kitware SAS).

La formulation des équations qui régissent le mouvement du sang est un vieux problème que l'on peut faire remonter à Euler en 1775 et aux premiers travaux sur l'écoulement des fluides. Cependant, l'analyse du comportement des biofluides - tels que le sang dans nos vaisseaux sanguins - présente des caractéristiques propres. En effet, la particularité de ces fluides biologiques est qu'ils sont vivants ! Ils ne font pas que s'écouler, mais sont aussi en interaction avec leur milieu ; ils transportent des nutriments, de l'oxygène, ils ont une fonction biologique qui complique considérablement leur comportement.

La complexité des systèmes étudiés est telle que des hypothèses simplificatrices s'avèrent nécessaires. On suppose que le sang se comporte dans les grands vaisseaux comme

l'eau, qui le compose principalement et on utilise donc les équations de la dynamique des fluides incompressibles dans un domaine, les équations de Navier-Stokes complétées par des conditions sur le bord du domaine. Par ailleurs, on fait abstraction des interactions fluide-structure, hypothèse notamment valide au niveau veineux. En effet, dans le cerveau, les vaisseaux sont enchâssés dans des structures méningées, et donc peu mobiles. Néanmoins, ce modèle n'est adéquat que dans la région intracrânienne, car au delà, les veines jugulaires, par exemple, se déforment en fonction de la vitesse du sang qui s'y écoule.

Les mutations d'une protéine liée aux maladies neurodégénératives Une protéine associée avec la maladie d'Alzheimer vient d'être mise en relation avec les capacités cognitives. Notre cerveau peut générer de nouvelles cellules à l'âge adulte. Pour que cette connaissance puisse contribuer à lutter contre les maladies neurodégénératives, il faut mieux comprendre les mécanismes sous-jacents. C'est dans ce but qu'une nouvelle étude, basée sur des recherches financées par l'UE, éclaire un peu plus le rôle de la protéine APP dans la neuroplasticité. On sait que des mutations du gène codant pour la protéine précurseur de l'amyloïde (APP) sont impliquées dans le développement de la maladie d'Alzheimer. Et voici qu'une étude récente, publiée dans le *Journal of Alzheimer's Disease* et fondée sur des travaux du projet AGGRESSOTYPE financé par l'UE, montre pour la première fois une relation entre les mutations de cette protéine et les capacités cognitives durant l'enfance.

L'étude a constaté une association entre le gène codant pour l'APP et le QI de performance (PIQ). Le PIQ devrait refléter la capacité d'apprentissage (l'intelligence fluide), c'est-à-dire la résolution de problèmes et les capacités de raisonnement basées sur la mémoire de travail, par opposition à l'intelligence de type compréhension et connaissances (l'intelligence cristallisée) qui s'appuie sur les connaissances accumulées. L'observation de cette association soulève des questions sur le rôle de la protéine dans la neuroplasticité et les problèmes cognitifs ultérieurs.

Rôle de la neuroplasticité dans la santé cognitive

Les cellules du cerveau communiquent par l'intermédiaire de synapses, dont le fonctionnement dépend de protéines spécialisées. Les fonctions cognitives et intellectuelles dépendent de la capacité de ce réseau de neurones à rester adaptable, via le phénomène de neuroplasticité. Cependant, des mutations qui modifient certaines de ces protéines synaptiques peuvent entraîner des troubles et dysfonctionnements du cerveau, comme l'épilepsie ou l'autisme. Les chercheurs de l'étude se sont in-



teressés à un ensemble de gènes, le 'complexe ARC', car il est associé à la protéine Arc (Activity-regulated cytoskeleton associated protein). On sait que cette protéine, ses régulateurs et ses inter-acteurs soutiennent la neuroplasticité. Mais les gènes du complexe ARC sont aussi impliqués dans plusieurs déficiences cognitives, notamment la maladie d'Alzheimer. L'étude s'est donc basée sur l'hypothèse que le complexe ARC serait un déterminant important des capacités cognitives, pendant la vie ainsi que pour la démence liée à l'âge.

Les chercheurs ont analysé les scores de QI et des marqueurs génétiques de 5.165 enfants, à partir des données de l'Avon Longitudinal Study of Parents and Children. Ils ont ensuite analysé les mutations des séquences d'ADN chez 17.008 adultes atteints de la maladie d'Alzheimer, ainsi que chez 37.154 adultes en bonne santé. Ils ont aussi tenu compte de données génétiques pour 112.151 adultes évalués pour leurs fonctions cognitives.

Suivre les voies depuis les molécules jusqu'au comportement

Les chercheurs ont effectivement constaté qu'une mutation dans la séquence d'ADN du gène codant pour la protéine APP était associée avec l'intelligence fluide chez les enfants. Chez les adultes, cette mutation est aussi associée avec la maladie d'Alzheimer. En outre, la mutation du gène pour l'APP est apparue corrélée avec l'efficacité du traitement de l'information (exprimé en délai de réaction). On sait que la protéine APP forme des plaques (des dépôts extracellulaires) dans la matière grise du cerveau, ce qui est un signe pathologique du cerveau atteint par l'Alzheimer. Cependant on ignore comment ces plaques affectent le fonctionnement du cerveau et si elles conduisent à la maladie d'Alzheimer.

Les chercheurs considèrent que leurs travaux sont exploratoires et exigent des études de suivi pour comprendre plus exactement comment les mutations du gène APP affectent la cognition durant toute la vie. Ils espèrent qu'une meilleure compréhension de l'étiologie conduira à un traitement des problèmes de dys-

fonctionnement de la cognition, comme la maladie d'Alzheimer.

Le projet AGGRESSOTYPE (Aggression subtyping for improved insight and treatment innovation in psychiatric disorders), qui a soutenu une partie des travaux de l'étude, a été lancé pour étudier les bases biologiques de l'agression. Il s'est intéressé plus spécialement aux problèmes chez l'enfant, comme l'hyperactivité avec déficit de l'attention. Ses chercheurs ont appliqué une approche à plusieurs dimensions, avec des données venant de la génétique, de l'imagerie du cerveau, de l'épigénétique, et d'évaluations de la cognition et du comportement. Leur but était de développer des algorithmes pour prévoir le comportement agressif, accompagnés d'options de traitement, pharmacologiques mais aussi autres comme la rétroaction biologique. On estime que les problèmes psychiatriques d'agressivité touchent plus de 5 millions d'enfants et d'adolescents en UE, et que leur gestion coûte plus de 6 milliards d'euros par an aux systèmes de santé.

Les muscles livrent leurs secrets

Les problèmes musculaires vont de la simple entorse consécutive à l'effort aux maladies graves, telles que l'insuffisance cardiaque et la dystrophie musculaire. L'unité de base des muscles squelettiques et du muscle cardiaque est le sarcomère. Grâce à une nouvelle technique mise au point à l'Université McGill, on peut maintenant observer de beaucoup plus près la relation synergique entre les sarcomères, découverte qui devrait faire progresser la recherche sur une panoplie de dysfonctionnements musculaires.

Du travail d'horloger

Le sarcomère est l'unité musculaire de base; on y trouve, intactes, toutes les molécules assurant le bon fonctionnement du muscle. Ces structures minuscules, dont le diamètre équivaut environ au centième de celui d'un cheveu humain, travaillent en synergie pour donner de la force à la contraction musculaire. Les scientifiques savent depuis un bon moment déjà que l'activation du muscle nécessite la collaboration de plusieurs millions de sarcomères et qu'une communication déficiente

entre ces unités peut contribuer, du moins en partie, à l'apparition de problèmes musculaires. Les modalités exactes de la communication entre sarcomères demeuraient cependant un mystère, puisqu'on n'avait jamais réussi à isoler un sarcomère, à l'observer dans le feu de l'action et à évaluer son travail. Or, c'est maintenant chose faite.

"On parle ici d'un véritable travail d'horloger. Les étudiants qui ont collaboré à ce projet ont dû composer avec de multiples contrariétés au cours des dernières années?", souligne Dilson Rassier, professeur au Département de kinésiologie de l'Université McGill et chercheur principal d'une étude dont le compte rendu a été publié dans la prestigieuse revue *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*. "Grâce à la microscopie de pointe, nous avons pu isoler les sarcomères et observer leur contraction, tandis que des aiguilles microfabriquées nous ont permis d'évaluer la force de cette contraction. Les valeurs étaient si petites et d'une telle précision qu'un collaborateur a dû élaborer un modèle mathématique pour l'analyse des données."

Gros plan sur des mini-muscles dans le feu de l'action

Dans un segment de 10 millimètres de fibre musculaire, on trouve de 2000 à 27500 sarcomères réunis en torsades. Pour observer un sarcomère dans le feu de l'action, les chercheurs ont d'abord dû isoler une myofibrille - filament constituant l'élément de base du tissu musculaire - pour ensuite braquer l'objectif sur un sarcomère. Puis, à l'aide de diverses concentrations de calcium (qui provoque la contraction et le relâchement musculaires), ils ont déclenché la contraction du sarcomère et évalué la force de cette dernière.

Ils ont ainsi découvert que dans la myofibrille saine, le sarcomère actif entraînait tous les sarcomères du voisinage à sa suite. Ainsi, les sarcomères d'une myofibrille collaborent les uns avec les autres : c'est là un élément nouveau et absolument fascinant, puisque les propriétés des sarcomères reposent sur cette dynamique et que cette dernière est la clé de la compréhension du mécanisme moléculaire de la contraction.

Le Pr Rassier jubile : "Mon équipe a travaillé d'arrache-pied, mais le jeu en valait vraiment la chandelle. Cette technique ouvre une multitude de perspectives dans l'étude des problèmes musculaires. Nous avons publié nos résultats il y a quelques semaines à peine, et déjà, je reçois des échos de biophysiciens et de physiologistes de partout dans le monde, emballés par cette découverte. Maintenant, nous allons explorer ce qui se produit dans les maladies musculaires, par exemple l'insuffisance cardiaque, lorsque la collaboration entre les sarcomères fait défaut."

Hygiène de vie

Le grand mythe des graisses saturées

Voilà 40 ans qu'on nous rabâche la même rengaine : il faut réduire notre consommation de graisse, en particulier celle des acides gras saturés pour le bien de nos artères. Paradoxalement, cette recommandation a abouti à une explosion de l'obésité et des maladies cardiovasculaires. Comment l'expliquer ? Les acides gras saturés sont-ils diabolisés à tort ?

Les graisses : sommes-nous saturés par la désinformation ? A l'oreille, le mot sonne mal. Quelque chose de « saturé », n'est-ce pas forcément mauvais pour la santé ? Détrompez-vous : un acide gras « saturé » n'est rien d'autre qu'un acide gras dont chaque atome de carbone porte le maximum d'hydrogènes possible. On ne peut lui ajouter d'atome d'hydrogène : il est dit saturé. Mais qu'importe ! On le sait : les gras saturés provoquent des problèmes cardio-vasculaires. Voilà plus de 40 ans qu'on nous le répète. Manger de la margarine plutôt que du beurre, boire du lait écrémé plutôt que du lait entier, éviter au maximum les aliments gras... Des conseils pleins de sagesse qui ont su traverser le temps... jusqu'à ces dernières années où le doute s'est installé. Il faut remonter à 1967 pour comprendre l'origine de cette idée solidement ancrée dans les esprits et volontiers relayée par les autorités sanitaires. Une étude animale vient de démontrer un lien entre une alimentation riche en gras saturés et un taux de cholestérol élevé ainsi que des lésions dans les artères. Peu de temps après, des études chez l'homme démontrent un lien entre gras saturés et augmentation de celui qu'on appelle le « mauvais » cholestérol : le cholestérol LDL. La recherche a d'ores et déjà prouvé qu'il était un facteur de risque important de maladies cardiaques. L'affaire est toute entendue : les gras saturés augmentent le cholestérol LDL, lequel est connu pour élever le risque de cardiovasculaire, donc les gras saturés entraînent l'apparition de maladies cardiovasculaires. Quelque chose vous choque ? Les conclusions ne sont-elles pas un peu hâtives ? N'ont-ils pas confondu corrélation et causalité ?

En attendant, les premières recommandations liées à cette découverte sont encore celles d'aujourd'hui. L'apport quotidien en calories provenant des matières grasses ne devrait pas dépasser 30 % de l'apport énergétique total (calories). La moitié de ces matières grasses devrait provenir des acides gras monoinsaturés (oméga-9), un quart des gras polyinsaturés (oméga-3 et oméga-6) et le dernier quart des gras saturés.

On peut remplacer une partie des gras saturés par des gras monoinsaturés, à condition de ne pas excéder la limite totale de 30 % de l'apport énergétique quotidien provenant des matières grasses.

Quel est le problème ?

Au cours des 30 dernières années, sur la base de ces recommandations, la proportion de l'énergie issue des graisses passe de 40 à 30 % aux Etats-Unis¹. Avec les résultats que l'on connaît : l'obésité explose et 1 décès sur 3 est aujourd'hui lié à un problème cardio-vasculaire (malgré les gros progrès thérapeutiques effectués en la matière).

Comment expliquer ces chiffres ? Les acides gras ont-ils été diabolisés à tort ? Les recommandations actuelles sont-elles encore valables au vu des études scientifiques parues sur les acides gras ? PasseportSanté a mené l'enquête.



Les acides gras saturés : de l'accusation à la réhabilitation ?

Les acides gras saturés proviennent surtout du règne animal (beurre, crème, graisse de porc, d'oie, de bœuf ou de canard, etc.) mais on les trouve également dans certains produits végétaux (huile de coco, huile de palme). Ils se présentent sous forme solide à température ambiante et sont moins susceptibles de rancir que les autres gras. Ils ont mauvaise réputation mais leur place dans notre alimentation est légitime : les gras saturés ont un rôle important à jouer au niveau de nos membranes cellulaires. D'ailleurs, 50 % des graisses contenues dans le lait maternel, l'aliment le plus adapté au nouveau né, sont des graisses saturées.

Pas d'acides gras saturés dans l'alimentation : un problème ?

En l'absence d'acides gras suffisants dans l'alimentation, le corps est tout à fait capable de les synthétiser, excepté certains gras polyinsaturés (les oméga-3 et les oméga-6). Typiquement, cette synthèse est faite à partir des glucides retrouvés dans l'alimentation. Il faut également savoir que le corps peut transformer n'importe quel acide gras en acides gras saturés en fonction de ses besoins essentiels. Consommer des acides gras saturés n'est donc pas indispensable ? Là encore, tout n'est pas si simple. Il faut savoir qu'un certain nombre de nutriments (les vitamines A, D, E et K, les caroténoïdes, les composés phénoliques) ont besoin de graisses pour être absorbés par l'organisme de manière optimale. On parle de nutriments liposolubles. Ces nutriments ont de nombreuses actions sur différents aspects de la santé : diminution du risque de cancer², de maladies cardiovasculaires, de diabètes... Même si leur absorption n'a pas encore été entièrement comprise, il semble qu'elle soit plus efficace lorsqu'ils sont accompagnés d'aliments gras^{7,8}. Les acides gras peuvent donc être précieux pour la santé, et notamment sur le plan cardiovasculaire. Est-ce cependant suffisant pour réhabiliter les acides gras saturés, accusés depuis des décennies ?

Les graisses saturées, les taux de cholestérol et le risque de maladies cardiaques

Les chercheurs sont unanimes : les acides gras saturés feraient bien augmenter le taux de cholestérol LDL dans le sang¹, qui est un des facteurs de risques de maladies cardiovasculaires². Mais la donne est en réalité beaucoup plus compliquée. D'abord, les acides gras saturés influeraient également de manière positive le cholestérol HDL, qui est un facteur de protection contre les maladies cardiovasculaires³. Ainsi, le rapport entre le cholestérol LDL et le cholestérol total (y compris

le HDL) serait davantage prédictif des maladies cardiovasculaires⁴. Cela signifie que les acides gras saturés auraient deux effets contraires : la mise en danger et la protection. Voilà pourquoi il faut plutôt s'intéresser à l'effet net, ce qui est encore difficile à évaluer. Par ailleurs, le cholestérol LDL, qualifié souvent de « mauvais cholestérol », est composé de particules de différentes grosseurs. Les petites particules seraient particulièrement dommageables car elles peuvent s'infiltrer dans les parois des vaisseaux et sont plus facilement oxydables. Les grosses particules, au contraire, sont plus moelleuses et seraient moins dangereuses. Or, ce sont précisément ces dernières qui sont associées à la consommation de gras saturés⁵. On ne peut donc pas incriminer les graisses saturées pour la seule raison que le cholestérol LDL (toutes particules comprises) serait un facteur de maladies cardiovasculaires.

Aucun lien avéré entre gras saturés et maladies du cœur

En réalité, ni les études épidémiologiques, ni les études d'intervention n'ont permis de juger les acides gras saturés coupables dans la contraction des maladies cardiovasculaires. Plusieurs méta-analyses récentes ont d'ailleurs conclu à l'absence de toute relation entre les graisses saturées et les maladies des artères. Malgré cela, les comités consultatifs scientifiques comme l'IOM, l'USDA ou l'EFA n'ont pas pris en compte ces dernières données et continuent de recommander une diminution de la consommation d'acides gras saturés (sur la base d'un lien entre ces types de gras et l'élévation du cholestérol total). Ils ont donc décidé de ne pas prendre en compte l'augmentation du cholestérol HDL provoqué par les graisses saturées, qui est pourtant un facteur protecteur très renseigné vis-à-vis des maladies cardiaques.

Réduire les graisses saturées : par quoi les remplacer ?

Les nutritionnistes ont longtemps conseillé de réduire la consommation de graisses. Il a donc fallu remplacer ces aliments diabolisés par d'autres types d'aliments. Mais lesquels ? Se valent-ils tous ?

Les études montrent que le risque de maladie cardiovasculaire est diminué lorsqu'on réduit la consommation de graisses saturées au profit des acides gras polyinsaturés, les fameux oméga-3 et oméga-6. Ils sont dits essentiels car ce sont les seuls acides gras que le corps ne peut synthétiser de lui-même. Mais cela signifie-t-il pour autant que les acides gras saturés sont dangereux pour l'organisme ? En réalité, il est tout à fait envisageable de conclure que ces acides gras apporteraient un effet bénéfique tandis que les acides gras saturés au-

raient un effet assez neutre sur le plan cardiovasculaire.

Malheureusement, les personnes n'ont pas réduit leur consommation de graisses saturées au profit des graisses polyinsaturées. La plupart se sont tournées vers les glucides. Or, il a été montré qu'aucun bénéfice n'avait été trouvé, en ce qui concerne le remplacement des graisses saturées par la consommation de glucides (excepté peut-être lorsque ces derniers ont un index glycémique faible, ce qui est actuellement loin d'être le cas²). Pire encore, alors que la consommation de gras saturés a baissé, celle des graisses de type « trans » est montée en flèche. Or, il est clairement établi que ces types d'acides gras, retrouvés essentiellement dans les plats et aliments industriels (ainsi qu'en petites quantités dans les viandes), augmentent le risque de maladie cardiovasculaire (en augmentant le cholestérol LDL et en réduisant le cholestérol HDL).

Acides gras saturés : faut-il changer de cible ?

Les aliments riches en acides gras saturés ont des effets très différents en fonction de leur composition globale. Ainsi, les produits transformés à base de viande (comme la charcuterie) sont bien associés à un risque augmenté de maladie cardiovasculaire⁹. Les produits laitiers, en revanche, auraient des effets bénéfiques sur le risque de diabète¹⁰. En ce qui concerne le fromage, les effets présumés des acides gras saturés seraient contrebalancés par sa riche composition en protéines et en calcium. L'exemple le plus marquant est le chocolat noir : malgré sa riche teneur en acide stéarique et en acide palmitique (deux acides gras saturés), les études ont prouvé qu'il réduisait significativement le risque de maladie cardiovasculaire. Alors, faut-il cesser de s'attaquer aux graisses saturées et changer de cible ?

6 raisons pour lesquelles il est aberrant de conseiller d'éviter les graisses saturées

Les acides gras saturés sont très variés et tous n'ont pas le même effet sur l'organisme et sur les risques de maladie cardiovasculaire.

Les aliments qui contiennent des acides gras saturés sont souvent des sources majeures de protéines, de calcium et d'autres composants qui influencent aussi (positivement ou négativement) le risque de maladies cardiovasculaires.

Réduire les acides gras saturés implique d'augmenter la consommation d'autres types d'aliments. Les glucides et les acides gras trans sont les principaux aliments de substitution, alors qu'ils pourraient être plus dangereux sur le plan cardiovasculaire.

La consommation de graisses saturées est corrélée (positivement ou négativement) à d'autres maladies comme le cancer, ce qui devrait être pris en considération dans les recommandations alimentaires.

On ne peut se baser sur un seul marqueur (l'élévation du taux de cholestérol LDL) pour évaluer l'impact d'un type de gras sur la santé cardiovasculaire. La concentration en triglycérides, en apolipoprotéines B, en HDL-cholestérol sont d'autres marqueurs à ne pas négliger.

La consommation d'acides gras saturés, et de graisses de manière générale, a un impact très varié en fonction des individus. La réponse métabolique (concentration en triglycérides, taux de cholestérol) varie considérablement selon plusieurs facteurs.

ANNONCES

Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

Agence Nationale Tadamoun contre les séquelles de l'esclavage, l'insertion et la lutte contre la pauvreté

Avis d'Appel d'offres Ouvert (AAO)

AAO nO /CPMPS.Souv/2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien Gouvernemental « HORIZONS » n°06929 en date du 05/01/2017.

2. L'Agence ationale TADAMOUN a obtenu dans le cadre l'exécution de son budget 2017 des fonds afin de financer la construction de 11 postes de santé dans certaines localités dans des wilayas à l'intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché. Les Travaux seront exécutés dans des localités dans les wilayas de Hodh Echarghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Brakna, Trarza, et Guidimagha dans un délai de 4 mois.

3. L'Agence ationale TADAMOUN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en 6 lots les travaux objet de cet appel d'offres. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 28 de la loi la loi n° 2010-044 du 22/10/2010 portant code des marches publics de la République Islamique de Mauritanie, et 3 et suivants du décret n°0126-2017 du 02/11/2017/PM portant application de certaines dispositions de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du département administratif et financier de l'Agence ationale TADAMOUN et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres, lequel peut être consulté gratuitement de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables ou retiré auprès du service des marchés de l'Agence Nationale TADAMOUN à l'adresse suivante contre le versement d'un montant non remboursable de vingt mille ouguiyas (20 000 UM) au Trésor Public:

L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (TADAMOUN) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :52438 88/5243899, Fax: 524 39 II, <http://www.tadamoun.mr> _ Mauritanie.

5. Les travaux consistent en la construction, tout corps d'Etat compris, et en 6 lots conformément au Cahier des Prescriptions Techniques ici-bas, de II postes de santé repartis comme suit:

Lot 1: Construction de 3 postes de santé au Hodh Echarghi dans les localités de Boumessoud (commune de Amourj, moughataa d'Amourj); Talhayet Ennesr Ehel

Hmeida (commune de Timbedra, moughataa de Timbedra) ; Nhigh (commune de Aweinatt Zbil, moughataa de Djigéni ;

Lot 2 : construction d'u poste de santé au Hodh El Gharbi dans la localité de Bourgueiba (commune de Aweinatt, Moughataa de Tintane ;

Lot 3:construction de 2 postes de santé en Assaba dans les localités de Wad oumoulkhouze Ellout (commune de Aghoratt, Moughataa de Kiffa), de Galoullé (commune de Galoullé, Moughataa de Barkéol) ;

Lot 4:construction de 2 postes de santé au Brakna dans les localités de Jelewar (commune de Jelewar, Moughataa d'Aleg), de Dioudé Dijery (commune de Bababé, Moughataa de Bababé);

Lot 5:construction de 2 postes de santé au Trarza dans les localités de N'Doumri (commune de Tenghadéj, Moughataa de Boutilimit), de Lebeyred (commune de M'balai, Moughataa de Keur Macène);

Lot 6:construction d'un poste de santé au Guidimagha dans la localité d'AJar (commune d'AJar, Moughataa de Sélibaby);

N.B: Un soumissionnaire peut soumis ionner pour les 6 lots mais ne peut avoir qu'un seul lot.

5. Les candidats doivent présenter en plus des documents demandés dans le DAO les pièces

suivantes:

Les soumissionnaires nationaux doivent présenter dans leur offre les attestations du Travail, des Impôts, du Trésor, de la BCM, de la Caisse Na-

tionale de Sécurité Sociale et du LNTP en cours de validité conformément à la législation nationale.

Les soumissionnaires étrangers doivent fournir:

- Les copies des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique des entreprises qui participent au présent appel d'offres;

- L'attestation d'inscription au registre du commerce du pays où les entreprises sont installées;

- Une attestation de non faillite;

6. Les soumissionnaires sont tenus de présenter une preuve de propriété du matériel nécessaire ou un contrat notarié d'intention de location dudit matériel.

7. Les chiffres d'affaires doivent être attestés par un expert comptable agréé.

8. Seuls les travaux attestés par les maitres d'ouvrages seront pris en compte dans les chiffres d'affaires (option choisie).

la. Les c-v du personnel doivent être actualisés à la date de soumission et accompagnés d'un engagement de disponibilité pour toute la période d'exécution des travaux.

II. Le délai d'exécution est de: quatre (04) mois pour chaque lot.

12. Les exigences en matière de qualification pour avoir un lot sont:

7. Avoir une expérience générale dans la construction des bâtiments attestée par des attestations fournis par les maîtres d'ouvrages concernés au cours des trois dernières années (au moins 5 attestations dûment constatées)

JI d'ouvrages concernés au cours des trois dernières années (au 1 moins 5 attestations dûment constatées)

1. Disposer d'un personnel qualifié et du matériel technique nécessaire

3. La liste des travaux similaires déjà exécutés, suivi des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés, au cours des trois dernières années par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie

6. Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 50 000 000 d'ouguiyas (cinquante millions d'UM), conformément au modèle

7. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen certifié pour les travaux de construction au cours des exercices 2014-2015- 2016 supérieur ou égal à 100 000 000 d'ouguiyas (cent millions d'UM).

1. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après: Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté (CPMPS.Souv) ilot D, lot 13, Tél: 25 00 01 32, Site Web: www.cpmpps.org; e-mail: cpmppsouv@gmail.com Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le jeudi 08 Février 2017 à 11 H. Les offres remises après cette date et heure limites seront rejetées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis lors d'une séance publique de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté à la même adresse le même jour et même heure cités ci-dessus.

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant (de 1 à 2 %)soit; 1 600 000 DM pour le lot 1 et 1 200 000 DM pour chacun des lots 3; 4 et 5 et de 600 000 DM pour chacun des lots 2 et 6 et les garanties doivent être valides pour 120 jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale Tadarnoun Me
Harndi Ould Mahjoub**

ANNONCES

AVIS : OPPORTUNITES POUR DES CONTRATS DE SERVICES ET/OU D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS



Tasiast Mauritanie Limited S.A. (TMLSA)

La mine d'or de Tasiast a commencé ses opérations en 2007. Elle a été achetée en 2010 par Kinross Gold Corporation qui l'exploite à travers son entité locale TMLSA. La mine à ciel ouvert est située dans le désert du Sahara (Afrique de l'Ouest), dans l'ouest de la Mauritanie, à environ 300 km au nord de la capitale Nouakchott et à 162 km au sud-est de la ville portuaire de Nouadhibou.

TMLSA soumissionne actuellement divers contrats pour des services et pour son approvisionnement en biens afin de soutenir ses opérations de la mine de Tasiast et/ou pour d'autres installations en Mauritanie. Les présentes opportunités d'affaires peuvent être consultées sur le site internet de TMLSA à l'adresse :

<http://www.kinrosstasiast.com/appels-d-offre>

TMLSA s'engage à offrir des opportunités à tous les entrepreneurs locaux qualifiés (soumissionnaires potentiels) ; par conséquent, les

soumissionnaires potentiels sont invités et encouragés à visiter ce site internet et à consulter les opportunités d'affaires que TMLSA offre actuellement.

Les soumissionnaires potentiels peuvent télécharger les Dossiers de Demande de Proposition (RFP) (ex : portée, spécifications, quantités, stratégie de rémunération, détails du processus de soumission, programme et dates clés de la soumission et les autres exigences de la RFP) pour examen.

Tous les soumissionnaires potentiels doivent s'assurer qu'ils comprennent la portée, les spécifications, les dates clés et les exigences de la RFP et s'ils sont qualifiés et intéressés en soumettant leur proposition conformément aux exigences de la RFP qu'ils peuvent faire suivant les instructions de la RFP dans les dossiers RFP.

Tous les soumissionnaires potentiels doivent s'assurer qu'ils sont convenablement qualifiés et expérimentés, qu'ils possèdent les ressources nécessaires pour effectuer les services tels que décrits dans les dossiers RFP et qu'ils remplissent les exigences commerciales minimales suivantes :

Exigences commerciales

1. Les soumissionnaires intéressés doivent être enregistrés au Registre du Commerce et disposer de numéros RC et N.I.F;
2. Préférence pour les entreprises ayant une expérience récente avec des organisations internationales, des institutions nationales et gouvernementales et de grandes sociétés publiques ou privées;
3. Disposer d'un certificat ou d'une autorisation d'exemption fiscale et la preuve de conformité avec les exigences de la Caisse de sécurité sociale. La Société s'établira dans le pays si cela est nécessaire.

Avis d'Appel à candidature

1) Objet:

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme 2018, le Ministère de la justice lance un Appel à candidature en quatre lots distincts pour:

- Le nettoyage de locaux du Ministère de la Justice: lot N° 1
- Le nettoyage de locaux du Palais de Justice de Nouakchott Ouest lot N° 2
- L'entretien et maintenance de locaux du Ministère de la Justice: lot N° 3
- L'entretien et maintenance de locaux du Palais de Justice de Nouakchott Ouest: lot N°4

2) Financement:

Budget de fonctionnement de l'Etat 2018

3) Délai de la prestation:

Le délai de cette prestation est de 11 mois

4) lieu de consultation et d'acquisition des termes de références:

Le dossier d'appel à candidature peut être consulté gratuitement à l'adresse suivante:

Direction des Affaires Financières, des Infrastructures et de la Modernisation (Service des Infrastructures) Tel: 45.21.03.02 : Nouakchott - Mauritanie, ou retiré contre du site web du Ministère de la Justice (www.justice.gov.mr).

Conditions auxquelles doivent répondre les offres:

Les offres doivent être conformes aux conditions définies dans le Cahier des Clauses Techniques et être déposées sous plis fermés.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un seul lot ou pour plus.

5) Lieu, date et heure limites de réception des offres et d'ouverture des plis
Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Financières, des Infrastructures et de la modernisation Au plus tard, le mardi 16 janvier 2018 à 12 h 00 TU, l'ouverture des plis aura lieu à la même date (même heure) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
énéral



Communiqué de presse

lundi 08 janvier 2018

La SOMELEC et Aera Group engagent la finance carbone en Mauritanie Nouakchott. Paris.

Aera Group, leader de la finance carbone en Afrique, et la SOMELEC, Société Mauritanienne d'Electricité, sont heureux d'annoncer le lancement d'une certification carbone pour des projets d'énergies renouvelables réalisés ou en cours d'exécution soit, une centrale solaire PV de 15 MW (mise en service), un parc éolien de 30 MW (mis en service), une centrale solaire PV de 50 MW – la plus grande d'Afrique de l'Ouest (mise en service), un parc éolien de 100 MW (en développement). Ces projets totalisant une puissance de 195 MW sans compter une puissance globale de 16 MW installée au niveau des centrales hybrides de 11 villes à l'intérieur du pays limitent le recours aux énergies thermiques et réduisent l'intensité carbone du réseau électrique national. Près de 350.000 tonnes d'émissions équivalent CO2 seront ainsi évitées chaque année par ces moyens de production électrique.

Au-delà de la certification, les accords signés prévoient une monétisation des crédits carbone effectuée par Aera Group, permettant ainsi de générer des revenus complémentaires pour la SOMELEC sur une période d'au moins 10 ans.

« La SOMELEC est fière de contribuer à la lutte contre le réchauffement planétaire en accélérant le déploiement de technologies vertes en Mauritanie. Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie fiables, compétitives et propres. Elles contribuent également à renforcer notre indépendance énergétique et à diversifier le mix énergétique national. La volonté clairement exprimée du Président de la République, S.E. M. Mohamed Ould Abdelaziz, a permis de renforcer la mobilisation de l'ensemble des partenaires pour des réalisations d'envergure et concrètes puisqu'elles permettront à la fin du projet de parc éolien de 100 MW en cours de porter à près de 200 MW la puissance des centrales vertes raccordées au réseau. La finance climat est un outil au service de nos ambitions. Nous nous inscrivons pleinement dans l'Accord de Paris et les mécanismes internationaux. Nous sommes ouverts et encourageons les investissements verts. » Mohamed Salem Ahmed, Directeur Général, SOMELEC.

« Cette opération nous permet d'élargir notre approvisionnement en crédits carbone de façon qualitative et ce dans un nouveau pays africain. Il s'agit par ailleurs des premiers projets qui bénéficieront de la finance carbone en Mauritanie. Ces revenus complémentaires permettront de soutenir les efforts de la SOMELEC en matière d'énergies renouvelables. » Aurélie Lepage, Directrice Générale, Aera Group.

Aera Group agrège un portefeuille de +40 projets crédits carbone dans 18 pays africains dont 36 sont enregistrés et près d'une dizaine émettent annuellement des crédits carbone. Grâce à ces actifs, Aera Group a généré plus de 3 MEUR de revenus additionnels pour des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique ou de traitement des déchets en Afrique.

Mauritanie/Football

Le président de la FFRIM sacré meilleur gestionnaire du ballon en Afrique



Le président de la Fédération mauritanienne de football (FFRIM), Ahmed Ould Yahya, a remporté le prix 2017 du meilleur gestionnaire du ballon en Afrique, a-t-on appris vendredi à Nouakchott.

Ce prix lui a été remis jeudi soir par la secrétaire générale de la FIFA, Fatma Samora, lors d'une cérémonie dans la capitale ghanéenne Accra.

Le sacre de Ould Yahya vient couronner ses efforts pendant l'année écoulée qui a notamment connu la qualification de la sélection mauritanienne des locaux de football à la CHAN 2018 au détriment de la solide équipe du Mali.

Dans une brève allocution, le président de la FFRIM a indiqué que le prix remporté constitue un hommage rendu au ballon mauritanien de façon générale, mais aussi aux acteurs sportifs, aux joueurs, aux entraîneurs, aux gestionnaires, aux journalistes et aux critiques.

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a aussi porté son choix sur la capitale mauritanienne, Nouakchott, pour abriter le 18 février 2018, son sommet exécutif.

Nouakchott deviendra ainsi la troisième ville africaine à avoir accueilli cet événement de portée mondiale après Johannesburg et Addis Abeba.

Mondial 2018

Le président de la Fédération ivoirienne sur la sellette



La Fédération ivoirienne de football (FIF) est en pleine zone de turbulences: des clubs et plusieurs groupements d'intérêt veulent une assemblée générale extraordinaire, pour demander le départ du président de la FIF, après l'échec des Ivoiriens aux qualifications au Mondial-2018.

La fédération a elle-même annoncé mercredi avoir reçu une telle demande le 29 décembre, émanant de 38 des 76 clubs de 1re, 2e et 3e division, ainsi que de quatre "groupements d'intérêt membres de la FIF". Ces 42 membres reprochent au président de la FIF, Augustin Sidy Diallo, l'élimination de la sélection nationale de la course à la Coupe du monde en Russie.

"Nous avons fait le constat de la régression de notre football, et nous reprochons à Sidy Diallo son manque de vision. Nous dénonçons sa gestion opaque. Nous demandons sa démission, il n'a pas le coffre pour diriger la Fédération, l'habit est trop grand pour lui", avait déclaré en décembre à l'AFP, un des chefs de file des contestataires, Salif Bictogo, président du Stella Club d'Adjamé. Parallèlement, l'ex-butteur Didier Drogba, qui n'est pas en lien avec les

frondeurs, a mis les pieds dans le plat sur RFI: "La fédération doit tirer un bilan de cet échec. Il faut revoir toute la stratégie du football ivoirien. Il faut des états généraux. Tous les acteurs doivent être impliqués", a-t-il dit.

"Pendant ces 10 à 15 dernières années on a réussi à mettre le football ivoirien à un niveau où il n'a jamais été. Repartir à zéro comme maintenant, c'est triste à voir", a estimé Drogba, qui veut que les anciens joueurs s'impliquent.

Augustin Sidy Diallo, élu en 2011 et réélu en 2016, avait également réagi le mois dernier à la télévision publique, excluant toute démission: "Après une défaite, la douleur ou la colère peuvent nous faire dire beaucoup de choses. C'est normal que les supporters manifestent jusqu'à demander ma démission. Mais je n'ai pas été élu pour partir sur un coup de tête. Si je pars dans ces conditions, je pense que le football ivoirien aura du mal à se relever".

Les Ivoiriens ont été éliminés de la course au Mondial-2018 lors du dernier match de qualifications, battus chez eux 2-0 par le Maroc, qui s'est lui, qualifié

Confédération Africaine de Football

Mohamed Salah sacré Meilleur joueur africain de l'année

L'attaquant égyptien a été couronné Roi d'Afrique 2017 le jeudi 4 janvier 2018 au Centre international de conférences d'Accra, au Ghana, lors de la Cérémonie des Aiteo CAF Awards 2017.

Mohamed Salah avec 625 points précède au classement général son équipier à Liverpool, le Sénégalais Sadio Mane, 507 points et le Gabonais de Dortmund Pierre-Emerick Aubameyang, lauréat en 2015, 311 points. C'est la première fois depuis la création du trophée par la CAF en 1992, qu'un joueur égyptien est distingué N°1 d'Afrique.

Vice-champion d'Afrique 2017 avec les Pharaons, il a inscrit 38 buts, toutes compétitions confondues et délivré 19 passes décisives en 59 matches disputés tout au long de l'année, en club comme en sélection. Salah a également joué un rôle décisif dans la qualification des Pharaons pour la Coupe du monde, Russie 2018, une performance que toute l'Egypte attendait depuis 1990. L'Egypte a d'ailleurs remporté deux autres trophées, celui de la meilleure équipe nationale et celui du meilleur entraîneur pour l'Argentin Hector Cuper.

La Nigérienne Asisat Oshoala a été nommée Joueuse de l'année pour la troisième fois, après ses deux précédentes couronnes en 2014 et 2016. Elle a devancé la Camerounaise Gabrielle Aboudi Onguene et la Sud-Africaine Chrestina Kgatana.

Le Zambien Patson Daka a été élu Meilleur jeune de l'année tandis que le Wydad Athletic Club de Casablanca, champion d'Afrique, a été récompensé du titre de meilleur club de l'année.

Deux Platinum Awards, ont été décernés au Président du Ghana, Nana



Addo Dankwa Akufo-Addo, et à l'ancienne gloire du football mondial, George Weah, désormais Président élu du Liberia.

La cérémonie qui a été retransmise en direct à des millions de personnes à travers le monde s'est déroulée en présence du Président du Ghana, Akufo-Addo ainsi que de la Secrétaire générale de la FIFA, Madame Fatma Samoura. Une série d'artistes ont accompagné la cérémonie de leur talent, Toofan du Togo, Fally Ipupa de la RD Congo, Shatta Wale et Kidi, et sept Nigériens Patoranking, Wizkid, Tiwa Savage, Runtown, Olamide, Phyno et Flavour. Palmarès complet des Aiteo CAF Awards 2017

Joueur africain de l'année Mohamed Salah (Egypte et Liverpool)

Joueuse féminine de l'année Asisat Oshoala (Nigeria et Dalian Quanjian)

Meilleur jeune Patson Daka (Zambie et Liefering)

Entraîneur de l'année Hector Cuper (Egypte)

Club de l'année Wydad Athletic Club (Maroc)

Équipe nationale de l'année Egypte

Équipe nationale féminine de l'année

Afrique du Sud

Légende Sunday Ibrahim (Ghana)

Prix de Platine Nana Addo Dankwa Akufo-Addo -

Président du Ghana

George Weah - Président élu du Libéria

et ancien Joueur Mondial, Africain et Européen de l'Année

Onze-type de l'année

Gardien : Aymen Mathlouthi (Tunisie et Etoile du Sahel)

Défenseurs : Ahmed Fathi (Egypte et Al Ahly), Eric Bailly (Côte d'Ivoire et Manchester United), Ali

Maâloul (Tunisie et Al Ahly)

Milieux de terrain : Mohamed Ounajem (Maroc et Wydad Athletic Club), Karim El Ahmadi (Maroc et Feyenoord), Ajayi Junior (Nigeria et Al Ahly), Achraf Bencharki (Maroc et Wydad Athletic Club)

Attaquants : Khalid Boutaib (Maroc et Yeni Malatyaspor), Mohamed Salah (Egypte et Liverpool), Taha

Yassine Khenissi (Tunisie et Espérance).

Athlétisme

Robert-Michon et Bosse, athlètes français de l'année pour les internautes

La discobole Méline Robert-Michon, médaillée de bronze aux Mondiaux de Londres en août, et Pierre-Ambroise Bosse, or sur 800 m dans la capitale britannique, ont été désignés athlètes français de l'année 2017 par un vote des internautes sur le site de la Fédération française d'athlétisme (FFA).

Plus de 10.000 votants ont participé à cette élection, mise en place depuis 2012.

Face à deux autres champions du monde de Londres, Bosse a gagné au finish (34,04%) devant le décathlonien Kevin Mayer, lauréat 2016 après sa médaille d'argent aux Jeux de Rio, qui a recueilli 30,87%. Le



marcheur champenois Yohann Diniz, or du 50 km, a complété le podium masculin avec 20,45%.

Chez les dames, Robert-Michon a été plébiscitée, 53,79% des votants se portant sur son nom. C'est la troisième fois que la Lyonnaise remporte le titre symbolique, après 2013 (argent aux Mondiaux de Moscou) et 2016 (argent aux JO).